



**acteur** Raymond Hybois :  
les sportifs vous disent merci ! ► P. 16



**en débat** Une première victoire  
pour les finances locales ► P. 18

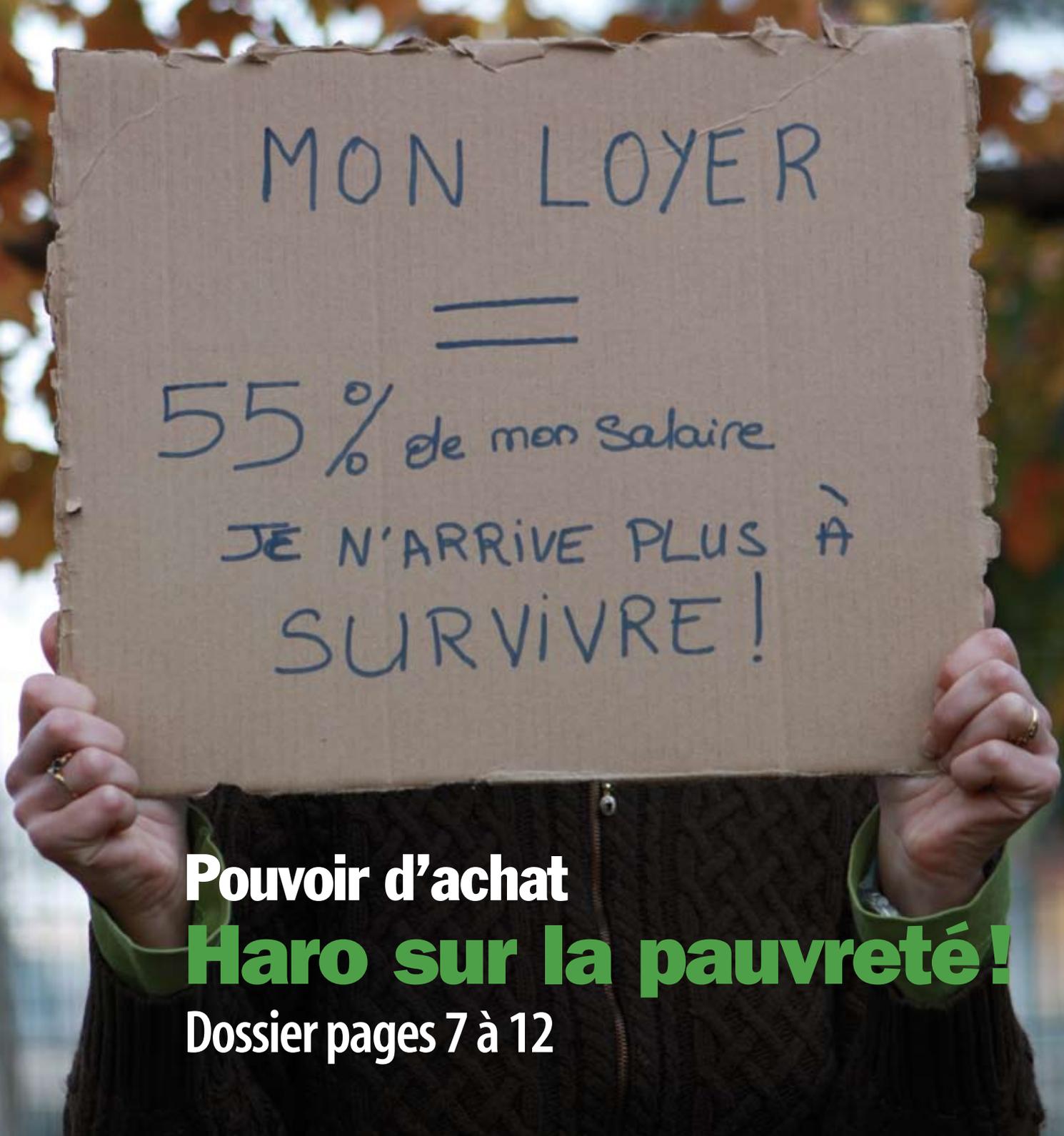
**près de chez vous** Concertation  
autour du secteur Anatole France ► P. 14

**sports** La pratique du sport  
s'ouvre aux handicapés ► P. 28

# Chevilly-Larue

le journal

mensuel d'informations municipales  
n° 93 - novembre 2008



**Pouvoir d'achat**

**Haro sur la pauvreté!**

Dossier pages 7 à 12

# Les horaires du parking du Cœur de ville alignés sur ceux de La Poste

ville : « Étant donné que la nouvelle poste ouvre à 8 heures du matin, pourquoi ce parking n'est-il pas ouvert à cette heure-là ? » Dans notre réponse, nous spécifions alors que la ville examinait « les modalités qui permettront de faire concorder les horaires d'ouverture du parking avec ceux de La Poste ». Depuis, les horaires ont été modifiés en conséquence et le parking Cœur de ville est donc ouvert du lundi au samedi de 8 h à 20 h 30 et le dimanche de 9 h à 14 h. ●

Dans notre dernier numéro, nous avons publié le courrier de Mme B., habitante de la Croix du sud, qui s'interrogeait notamment sur les horaires du parking du Cœur de

## Le Journal de Chevilly-Larue

Magazine mensuel d'informations municipales N°93

Directeur de la publication : Christian Hervy.

Directeur de la rédaction : Bruno Tranchant.

Directrice de la communication : Marion Quaglio.

Rédactrice en chef : Géraldine Kornblum.

Photographe : Guy Chanel.

Ont participé à ce numéro : Michel Aumercier, Florence Bédouet, Marc Ellenberger, Mira, Pierre Mitev, Léa Goutmann-Becker, Philippe Stisi.

Secrétariat : Yvette Valladas.

Conception et maquette : Anatome.

Photogravure et impression : imprimerie Grenier.

Direction de la Communication de la ville de Chevilly-Larue,

100, avenue du Général de Gaulle,

94 550 Chevilly-Larue.

Tél. : 01 79 61 63 10

Fax : 01 79 61 63 18

E-mail : communication@ville-chevilly-larue.fr

Mairie de Chevilly-Larue

88, avenue du Général de Gaulle

94 550 Chevilly-Larue

Tél. : 01 45 60 18 00

# Sommaire



Ville de Chevilly-Larue  
Val-de-Marne  
www.ville-chevilly-larue.fr

## 4-5 Ça s'est passé... ça va se passer

- Forum ados 2008 : plaidoyer pour le respect
- Les lauréats du concours des balcons fleuris
- La campagne à Chevilly-Larue
- Hochdorf et Chevilly-Larue à la fête
- Commémoration de l'Armistice

- Chevilly-Larue, ville amie des enfants
- L'Élan se mobilise pour le Téléthon

## 7-12 Enjeux

- Survivre au quotidien

- ## 14-15 Près de chez vous
- L'aménagement concerté du secteur Anatole France
  - Le clos Saint-Michel en débat

- Nouvel arrêt pour le 192
- Quartier La Guinet : « Petite, pousse ou garde... »
- Quartier Larue : bravo les photographes

- ## 16-17 Acteur
- Raymond Hybois, l'ami des sportifs

- ## 18-19 En débat
- Finances locales : une première victoire !

- ## 20-21 En actions
- Inauguration de l'école de Dieuk
  - L'Académie des technologies en visite
  - CME : discussions de campagne
  - Fournitures scolaires : une aide précieuse pour les collégiens
  - Permanences des élu(e)s

- ## 22-23 Tribunes
- Expressions des élu(e)s

## 24-27 Découvertes Culture

- La Roumanie, l'art, la tradition
- Sur les chemins d'Oxor
- La tête dans les étoiles
- Architecture, volume et velouté

## Livres et vous

- « Faites de la science »

- ## Mémoire
- Il y a 90 ans, l'Armistice mettait fin à la Grande Guerre

- ## 28-29 Sports
- Handispots : l'esprit d'ouverture

- ## 30-31 Vie pratique
- État civil, permanences, offres d'emploi, ...

## Le point de vue du maire

Madame Alliot-Marie et Monsieur Sarkozy ont dû entendre la colère des Maires de banlieue, toutes tendances politiques confondues, à droite comme à gauche, qui se sont élevés contre la perspective de suppression de la Dotation de Solidarité Urbaine, alors même que s'aggrave la vie de millions de familles dans ces

mêmes communes. La DSU sera donc maintenue avec ses critères d'éligibilité, ce qui représente pour notre commune (DSU + non contribution au Fonds de solidarité Île-de-France) une somme de 700 000 € en 2009.

Je me réjouis que le rassemblement des élus ait ainsi permis

de remettre en cause une décision dont l'objectif était finalement, en changeant les critères d'attribution, d'accorder une subvention à des villes qui refusent par ailleurs toute solidarité sur la question du logement, et dont la population a des revenus bien supérieurs aux nôtres. Toutefois, ce succès de l'action et du rassemblement ne doit pas faire oublier une autre mesure que le Gouvernement entend mettre en œuvre à la faveur de la loi de finances 2009 : l'exonération de la taxe professionnelle sur les investissements des PME, assortie d'une promesse de compensation par l'Etat. A la faveur de la crise des économies boursières de la planète, le Gouvernement affirme ainsi apporter une aide aux entreprises et lutter contre la menace du chômage. Je conteste formellement cette manipulation.

La taxe professionnelle, qui représente 52% de nos recettes fiscales, est le seul impôt sur le capital et représente en moyenne moins de 0,5% du chiffre d'affaire des entreprises. Elle ne menace donc pas la santé de l'économie. Cela dit, c'est un impôt mal fait qui devrait être réformé dans deux directions : un niveau modéré et incitatif pour les entreprises qui investissent dans l'économie réelle, la création d'emplois qualifiés et la protection de l'environnement ; un niveau

beaucoup plus important sur les actifs financiers dont l'utilisation dans la spéculation ruine nos économies, supprime des emplois et dévaste la planète.

La taxe professionnelle est l'une des ressources qui permettent aux collectivités locales d'investir pour répondre aux besoins de la population et des entreprises. Faut-il rappeler que 75% des investissements de la nation sont réalisés par les communes, départements et régions ? En ces temps de crise, faut-il faire encore des cadeaux fiscaux ou, au contraire, s'appuyer sur les

collectivités dont les dépenses soutiennent l'économie réelle et l'emploi ? Alors que les bourses s'effondrent, faut-il relancer la spéculation au bénéfice des plus riches, ou plutôt construire des logements, améliorer les transports collectifs, moderniser les

zones d'activité, soutenir le pouvoir d'achat ? Beaucoup de Français ont compris qu'une économie basée sur l'argent pour l'argent, sur la finance et les placements spéculatifs, est une économie désastreuse. Il est urgent de ne pas en rajouter.

Nous nous opposons donc à cette réforme de la taxe professionnelle dont le gouvernement a clairement indiqué qu'elle n'était qu'une étape vers sa suppression ! Et plutôt que de continuer à alimenter les circuits spéculatifs et la course effrénée aux profits financiers, nous proposons de changer en profondeur notre système économique en plaçant au centre de sa logique l'Homme, le travail, la solidarité et la réduction des inégalités, la protection de la planète. Un récent sondage montrait que cela est le souhait d'une nette majorité de Français. ●

**Christian Hervy, Maire  
et Conseiller général délégué**



23 octobre

## Plaidoyer pour le respect

À l'occasion du Forum ados 2008, des collégiens des ateliers théâtre du collège Jean Moulin et du pôle collégiens du service municipal de la Jeunesse ont proposé un « vrai-faux procès » où le civisme et le respect étaient appelés à la barre. Avec le concours du théâtre de Jade à la mise en scène, qui dans la peau du procureur, qui dans celle du juge, du défendeur ou encore de la victime, les jeunes ont joué leur rôle avec la véracité de leur âge. Gageons que cette expérience leur aura non seulement donné le goût de la citoyenneté mais aussi du théâtre. ●



18 octobre

## Les lauréats du concours des balcons fleuris

Au terme de mois de labeur et de patience pour les participants, le concours de jardins, fenêtres et balcons fleuris a désormais ses lauréats. Les prix Ville ont été remportés par Mario Capaldi (1<sup>er</sup> prix catégorie jardins), Monique Mazereau (1<sup>er</sup> prix catégorie balcons), Pascal Vantouroux représentant la résidence de la Croix du sud (1<sup>er</sup> prix catégorie habitats collectifs), Thierry Petetin (2<sup>e</sup> prix catégorie jardins), Sylviane Chrétien (2<sup>e</sup> prix catégorie balcons), Yves Brucelle (3<sup>e</sup> prix catégorie jardins), Marie Le Gac (3<sup>e</sup> prix catégorie balcons). Ont également été récompensés, toutes catégories confondues (jardins, balcons, jardins familiaux): Josiane Arfuso, Isabelle Riglet, Michelle Courtade, Christiane Cohen, Georges Milon, Jacques Capitaine, Roger Chardaire, Célestino Corrêa, Christiane Gras, Odette Liebich, Geneviève Simonin, Éric Soucaille, Annie Tailleferre, Yvette Veron, Laurence Bretonneau, Françoise Thorent, Deborah Whiping, Gérard Prince, Marie-Lise Briand, Jeanine Monbillard, Jeanne Brionne, Jean Charles, Denise Hombourger, Yvette Mangeant, Josette Chapelle, Monique Furiani, Aimé Lamoure, Houria Amari, Michel Dubufresnil, Izilda Fleury, Rébecca Lesire et Yvette Venon. Les lauréats primés ont remporté soit un bon d'achat, soit des outils de jardinage. Tous les participants ont reçu un bouquet de fleurs et une station météo.



Du 2 au 5 octobre

## Hochdorf et Chevilly-Larue à la fête

À l'occasion des célébrations du 30<sup>e</sup> anniversaire du jumelage entre Chevilly-Larue et la ville allemande d'Hochdorf, les festivités ont battu son plein. Hubert Egle, le Maire d'Hochdorf, faisait partie de la délégation allemande. Environ deux cents enfants ont égayé le parc des sports lors de tournois de football où se sont affrontées dans la bonne humeur des équipes de poussins et benjamins venues des clubs de football d'Hochdorf, de l'*Élan de Chevilly-Larue* et des villes alentours. Les jeunes allemands se sont particulièrement distingués: s'ils se



27 et 28 septembre

## La campagne à Chevilly-Larue

Le marché campagnard a attiré les foules. Il y avait ceux, nombreux, venus pour goûter aux plaisirs gustatifs des produits du terroir. Il y avait aussi ceux, plus jeunes, pour qui cet événement était l'occasion d'un face à face étonnant avec oies, cochons, ânes, chevaux, lamas et autres bêtes peu communes dans nos contrées urbaines. Mais pour tous, le marché campagnard était l'occasion d'un moment convivial partagé entre voisins et amis.





sont inclinés devant le Kremlin-Bicêtre dans le tournoi des poussins, ce sont eux qui ont remporté le tournoi des benjamins face à l'équipe de Chevilly-Larue. À la suite de ces rencontres, le club d'Hochdorf a d'ailleurs invité l'Élan à un prochain tournoi sur leur terrain en 2009.

Quant aux boulistes de *La Boule chevillaise* et de *La Saussaie pétanque*, ils ont retrouvé leurs homologues d'outre-Rhin sur le terrain de la rue Le Coz. Cette rencontre entre les deux villes s'est clôturée par une soirée festive et musicale où, devant un parterre de quatre cents personnes, cent-dix musiciens de l'orchestre philharmonique de Chevilly-Larue et de l'orchestre Musikverein d'Hochdorf ont conjointement interprété l'hymne européen et d'autres pièces de concert. Au terme de cette soirée, les recettes de la buvette (plus de 1 800 €) ont été reversées à l'association *Vaincre la Mucoviscidose*.



**5 et 6 décembre**

## L'Élan se mobilise pour le Téléthon

**A**u programme : un repas au parc des sports vendredi 5 décembre à 19h30 (participation : 15 €) et un tournoi de volley-ball au gymnase Pasteur samedi 6 décembre de 9 à 18 heures. Programme complet dans notre prochain numéro. ●

**Renseignements et inscriptions : Yvette Mangeant (01 46 87 49 36) ou Jacques Pauget (01 46 61 39 25)**

**11 novembre**

## Commémoration de l'Armistice

**L**a Municipalité et le Comité d'entente des anciens combattants invitent les Chevillais à commémorer le 90<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice de la Grande Guerre de 1914-1918. À cette occasion, une messe du souvenir sera célébrée à l'église Sainte-Colombe à 10 heures. Elle sera suivie d'une cérémonie au Monument aux morts (place de l'église) à 11 heures. ●

**19 novembre**



**D**ans le cadre de la semaine des droits des enfants, Chevilly-Larue signera, avec l'Unicef, la charte *Ville amie des enfants* le 19 novembre prochain. Ce label, reconnu par l'Unicef et l'Association des maires de France, engagera la ville à promouvoir des actions pour améliorer leur vie quotidienne, à développer la participation et l'écoute des enfants et des jeunes et à promouvoir l'éducation au civisme ainsi qu'un esprit de solidarité internationale. Autant de valeurs en lesquelles Chevilly-Larue se reconnaît déjà par ses actions. Dans cet esprit, les centres de loisirs maternels et élémentaires œuvrent dès aujourd'hui à la préparation de cette journée de signature. Certains enfants

travaillent à l'élaboration de saynètes, d'autres à la réalisation d'une fresque ou d'un roman-photos, tous explorant, d'une manière ou d'une autre, le thème des droits de l'enfant. Ces travaux seront exposés dans le préau de l'école Paul Bert B le jour de la signature de la charte. À cela s'ajoutera une exposition de dessins d'enfants de l'hôpital de jour, associé à l'initiative. Le soir, les signataires de la charte que sont l'Unicef, le Maire, la Maire-enfant, et le public présent assisteront à un concert présenté par une formation d'adolescents du conservatoire municipal de musique et à un spectacle de danse par les jeunes du service municipal de la Jeunesse. ●

**Signature de la charte *Ville amie des enfants* à 18h dans le hall de l'école élémentaire Paul Bert B (17, rue du Nivernais)**

**15 novembre**

## Inauguration de la requalification de l'avenue du Général de Gaulle et du passage sous le pont de l'A6



**L**es travaux de requalification de l'avenue du Général de Gaulle (1<sup>e</sup> phase) et du passage sous le pont de l'A6, trait d'union entre Larue et Chevilly, méritaient bien une inauguration. Ce sera chose faite ce mois-ci, en présence de Christian Favier, président du Conseil général. Festif et convivial, cet événement sera l'occasion d'admirer de

plus près l'édifice qui, aujourd'hui, profite aussi bien aux automobilistes qu'aux piétons et aux cyclistes. ●

**Inauguration le samedi 15 novembre à 11 heures. RV au rond-point à l'angle de l'avenue du Général de Gaulle et de la rue de Bicêtre**





en résumé

## Survivre au quotidien

Entre les bas salaires, la hausse des prix, le chômage et les emplois précaires, les familles luttent pour s'en sortir. La pauvreté gagne du terrain. Hommes, femmes, jeunes, travailleurs, retraités, personnes handicapées : pour tous, les difficultés s'accroissent.

## Refuser la misère

# Comment résister à l'insécurité sociale ?

À l'heure des bas salaires, de la précarité, du chômage qui ne diminue pas et de la hausse constante du coût de la vie, la pauvreté gagne du terrain. Pendant ce temps, le gouvernement fait cadeau de 360 milliards d'€ aux banques. . .

**F**aut-il encore parler de pauvreté ou peut-on oser prononcer le mot « misère » ? La frontière entre les deux est bien mince au regard des difficultés croissantes auxquelles doivent faire face les familles dans tout le pays. Chevilly-Larue ne fait pas exception. En témoigne la teneur du débat avec les associations et les partenaires de l'action sociale le 17 octobre à l'occasion de la journée mondiale du refus de la misère. Si 35 personnes sans domicile fixe se sont domiciliées au Centre communal de l'action sociale de manière à y recevoir leur courrier, combien sont-elles à vivre à l'hôtel voire sans toit ? En 2007, 42 % des personnes reçues par le service municipal de l'Action sociale percevaient des revenus inférieurs ou égaux au Smic et 15 % étaient sans ressources. Pour la plupart d'entre elles, une fois les charges et le loyer payés, il ne leur reste pas plus, pour se nourrir et se vêtir, de 4 € par jour. Plus de 60 familles chevillaises ont fait l'objet d'une demande d'expulsion de leur logement. Hommes ou femmes (mais surtout les femmes), enfants, jeunes, travailleurs, retraités, personnes handicapées, la pauvreté frappe à toutes les portes. La faute à qui ? Suffit-il vraiment de travailler plus pour gagner plus, comme le

prétend le chef de l'État et avec lui tous les nantis dont les finances sont désormais protégées par le « bouclier fiscal » ? « *Il faut faire éclater la vérité de la misère dans notre pays !* » s'indigne Christian

« **Il faut faire éclater la vérité de la misère dans notre pays !** »

Christian Hervy, Maire.

Hervy, le Maire. Cette vérité, c'est celle du pouvoir d'achat qui ne cesse de baisser : les prix des produits de première nécessité, du pétrole, du gaz, se sont envolés et les revenus n'ont pas augmenté. Pire, la politique du gouvernement poursuit invariablement sa logique de bas salaires. Des dispositifs de retour à l'emploi doivent exister. Le Revenu de solidarité active (RSA), qui remplacera le Revenu minimum d'insertion (RMI) et l'Allocation de parent isolé (API), peut apparaître comme une solution. Malheureusement, ce revenu minimum garanti incitera les allocataires à, certes, reprendre un travail mais, hélas, souvent

mal payé. Pendant ce temps, les entreprises bénéficient de toujours plus de réductions d'impôts et d'exonérations de charges sociales. . . La vérité sur la pauvreté, c'est aussi se rappeler que la santé dépend des conditions de vie. Mais cette dernière a pris un sérieux coup de froid depuis les procédures de déremboursement des médicaments. Et s'occuper de ses dents ou de ses yeux est un luxe. À force de renoncer à une visite chez le médecin, à une nourriture saine, aux loisirs, on finit par perdre le goût de vivre. « Défendons notre pouvoir d'achat, des moyens pour vivre et se soigner », tel était justement le mot d'ordre de la manifestation unitaire des retraités du 16 octobre dernier. Il est vrai qu'entre l'augmentation annoncée de leurs pensions de 1,37 % et le taux d'inflation de 3,6 % par an, le compte n'y est pas. Quant au projet de porter les pensions de réversion à 60 % de la retraite du conjoint décédé, il ne s'appliquera qu'aux titulaires de plus de 65 ans et dont les droits sont inférieurs à 800 €. Finalement, comme le dit Simone, retraitée : « *La crise boursière permet de mesurer tous les bienfaits de la retraite par répartition à la française. Les amateurs de fonds de pension anglo-saxons doivent déchanter* ». ●

Géraldine Kornblum



## Travailleurs pauvres

# Survivre chaque jour en attendant l'espoir

**S**ylviane a 40 ans, un fils de 14 ans, un logement social à Chevilly-Larue, un emploi en CDI et un salaire de 1 190 € nets auquel s'ajoutent 84 € de la Caf « parce que je suis soutien de famille depuis le décès de mon ex-mari ». Depuis deux ans, Sylviane ne s'en sort plus. Elle fait partie de ceux qu'on appelle les « travailleurs pauvres ». « Une fois mon loyer de 650 € et mes charges courantes payés, il ne me reste rien. Quand je dis rien, c'est rien. Alors j'emprunte autour de moi. Je rembourse toujours le mois suivant mais c'est un engrenage sans fin ». Son quotidien ? S'organiser pour gérer au mieux le manque. Plus question de voir un médecin : « Quand on a une grippe, on attend que ça passe ». Depuis cette année, son fils

n'est plus inscrit à la cantine tandis que pour elle, sauter le repas de midi est une vieille habitude. Le soir à table, il n'y a ni entrée ni dessert. Quant aux vacances, c'est l'occasion de ne pas acheter d'abonnement aux transports en commun. Fatiguée, Sylviane ne dort plus. Elle a frappé à toutes les portes des services sociaux. « Demander de l'aide est un supplice, je n'en peux plus de quémander. Et puis j'ai honte. Je me dis que c'est de ma faute si j'en suis arrivée là ». Parfois, la colère prend le dessus. « Je suis révoltée de voir que le gouvernement a débloqué 360 milliards d'€ pour les banques et qu'il n'y a rien pour ceux qui vivent dans la précarité ». Ultime espoir, Sylviane est en quête d'un logement social moins cher. ●

G. K.

## Chiffres clés

# 882 €

Le niveau de revenu en dessous duquel, selon l'Insee, une personne seule est considérée comme pauvre. Ce seuil de pauvreté est de 1 147 € pour une famille monoparentale avec un enfant, de 1 323 € pour un couple sans enfant et de 1 587 € pour un couple avec enfant(s). (Source : INSEE)

# 297

Le nombre de bénéficiaires du RMI à Chevilly-Larue. Ils sont 1,19 million dans toute la France.

# 3,3 millions

Le nombre de personnes pas ou mal logées en France. Parmi elles, 100 000 sont sans domicile fixe.

# 39 %

Le pourcentage de Français qui a déjà retardé ou renoncé à au moins un soin en raison de son coût.

(Source : baromètre Ipsos - Secours populaire)

# 85 %

La part des Français redoutant que leurs enfants connaissent un jour une situation de pauvreté.

# + de 1 million

Le nombre de personnes âgées dépendantes bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie (Apa).

Parole d'élue

## « Les gens n'arrivent plus à s'en sortir »



**Hermine Rigaud,**  
maire-adjointe déléguée  
aux Solidarités  
et à l'Action sociale

« La pauvreté est à notre porte, dans ce pays développé qu'est la France. Je vois de plus en plus de familles en souffrance, qui ont plus que du mal à subvenir à leurs besoins. La gestion de leur budget est souvent digne

d'un expert-comptable ; avec le peu qu'ils ont, ils font des prouesses pour assurer le quotidien. Jusqu'alors, les plus démunis pouvaient espérer voir leur situation évoluer dans le temps. Aujourd'hui, les gens n'arrivent plus à s'en sortir. De surcroît, les difficultés financières touchent tout le monde : des jeunes qui ont du mal à trouver un emploi stable aux personnes âgées dont les retraites n'augmentent pas et qui n'ont plus de quoi vivre décemment.

La société protège de moins en moins. À force de tout libéraliser, de favoriser l'emploi précaire et les bas salaires à grand renfort d'exonérations des charges patronales, le nombre de chômeurs et de travailleurs pauvres ne fait que croître. Le service municipal de l'Action sociale contribue à soulager les personnes en difficulté financière en leur apportant une aide dans l'urgence ou sur le long terme, selon les situations ».

enjeux

Journée du refus de la misère

## Un débat ouvert vers l'avenir

À l'occasion de la journée mondiale du refus de la misère, le 17 octobre, la Municipalité avait organisé une rencontre-débat avec tous les partenaires œuvrant dans le champ de la solidarité.

« **J**e suis frappé par le lot de difficultés auquel font face les Chevillais ». Christian

Hervy, le Maire, a ainsi ouvert le débat. « *Les difficultés des familles s'accroissent* », a rapporté Jeanne Ramelet, du service de l'Action sociale. « *Avant, les gens vivaient à 3 ou 4 dans un trois-pièces. Désormais ils sont cinq ou six* », a rapporté Jeanine Monbillard, de la CNL. « *Les salariés pauvres n'accèdent pas au logement social, le pouvoir d'achat baisse et le surendettement s'accroît* », a souligné Évelyne Chevalyre, assistante sociale du département. Un propos partagé par Françoise Rougier-Trisfontaine d'AEF94. Face à ces situations, l'UNRPA a financé les soins d'une adhérente et Femmes solidaires verse des dons à des organismes caritatifs. « *Un chèque rejeté de 30 € coûte 100 € à une personne pauvre ! C'est énorme quand on ne gagne que 800 € !* », s'est indigné Philippe Guilbaud, de Nouvelles Voies. « *Faute de mieux, une majorité de jeunes qui travaille vit chez ses parents* », a insisté Michel Souillac de la Mission locale.



« *Un emploi précaire, un lieu de travail éloigné, des horaires décalés posent des problèmes de garde d'enfants, de logement* », a expliqué Florence Cristofolletti, responsable de l'Espace départemental des solidarités. Comme en a témoigné Florence Duclos du foyer Adef, « *les résidents âgés refusent la maison de retraite, cela sacrifierait la part de leurs revenus qu'ils versent à leurs familles* ». Au Secours populaire, on constate que les dons se font moins nombreux. Pour l'assistance, le RSA, nou-

veau dispositif qui se substituera notamment au RMI, n'améliorera pas la situation. D'autres pistes de réflexion ont été avancées : le blocage des prix des loyers, la taxation des opérations boursières, l'interdiction des frais bancaires pour chèques rejetés pour les personnes à faibles ressources, ... Tous attendent avec impatience l'arrivée de la plateforme de services en Cœur de ville, cette structure devant permettre de mutualiser les moyens pour venir en aide aux familles en difficulté. ●

G. K.

Parole de  
jeune

### « Je voudrais être autonome »

Alexandre, 22 ans, jeune travailleur

« Après avoir passé mon CAP de boucherie, j'ai eu un peu de mal à savoir quelle direction je voulais donner à ma vie. Tout ce que je savais, c'est que je voulais travailler. Ma mère est seule pour s'occuper de nous trois. Mon frère et ma sœur sont plus jeunes que moi. Dans un premier

temps, je n'ai trouvé que des petits boulots qui ne dureraient pas. Maintenant, je travaille à temps partiel en contrat à durée indéterminée dans une grande surface. Je cherche un appartement parce que je voudrais ne plus vivre à la charge de ma mère. J'ai fait une demande de logement social, mais je sais que le temps

d'attente peut être long. Et dans le privé, les loyers sont trop chers pour moi. J'ai visité un appartement, mais je n'ai pas pu le prendre parce que le propriétaire me demandait plusieurs loyers d'avance, ce qui n'était pas possible pour moi. Depuis, j'essaie de mettre de l'argent de côté pour une prochaine fois. »

# En finir avec l'hypocrisie

En instaurant le Revenu de solidarité active (RSA), le gouvernement prétend lutter contre la pauvreté. Ce dispositif risque de produire l'inverse.

**S**elon la définition donnée par le gouvernement, « le RSA est une allocation qui vise à la fois à remplacer des minima sociaux existants (comme le revenu minimum d'insertion et l'allocation de parent isolé) et à se substituer à des dispositifs d'intéressement de retour à l'emploi (telle que la prime de retour à l'emploi) ». Les objectifs annoncés sont « d'encourager le travail, de faciliter le retour à l'emploi, de réduire le nombre de travailleurs pauvres, d'améliorer les ressources des familles, de permettre aux personnes qui dépendent du RMI et qui travaillent de voir leurs revenus augmenter ». Si cette solution garantira un revenu minimum et permettra à certains de retrouver un emploi, on peut regretter qu'elle soit bâtie sur une politique de bas salaires qui ne les aidera pas à sortir de la pré-

carité. Par ailleurs, son financement serait assuré en partie par une taxe de 1,1 % sur les revenus du placement et du patrimoine (produit des assurances vie, intérêts des plans épargne logement, ...). Les plus riches en seront de fait exonérés grâce au bouclier fiscal. Pour la première fois, une partie du salaire prévu par un dispositif social sera en partie financée par les collectivités locales. En définitive, le RSA est une « subvention » aux entreprises qui pratiquent le recours massif aux emplois précaires. Le Conseil général du Val-de-Marne avait accepté d'être volontaire pour expérimenter le RSA sous réserve que le dispositif soit assorti de propositions garantissant aux bénéficiaires des conditions d'insertion professionnelles durables et que son financement soit assuré par l'État et les hauts les revenus, y compris ceux du capital. ●

## Les nouveaux visages de la pauvreté

La pauvreté touche toutes les générations, toutes les populations, hommes, femmes, jeunes, personnes âgées. Certains sont plus exposés que d'autres.

**C**ontrairement à ce que d'aucuns voudraient faire croire, ni le chômage, ni la précarité ne reculent. Selon les estimations, entre 4 et 8 millions de personnes (soit entre 6 % et 15 % de la population) sont considérées comme pauvres. Ce dont on est sûr, c'est que le visage de la précarité a évolué. Les premiers à en être victimes sont les jeunes, les familles monoparentales (surtout les femmes seules avec

enfant), les chômeurs mal indemnisés, les salariés les plus précaires, les personnes âgées, les personnes handicapées. En France, la pauvreté touche plus de 2 millions d'enfants, ce chiffre étant la résultante du bas niveau de revenus de leurs parents. Un tiers de ces enfants vit dans une famille où les deux parents sont sans emploi. Plus de 800 000 jeunes de 18 à 24 ans, une fois encore majoritairement

les femmes, sont également en situation de pauvreté. Nombre d'entre eux sont d'autant plus vulnérables qu'ils ne bénéficient pas des minima sociaux. Il est par ailleurs un phénomène nouveau, né de la précarisation de l'emploi et de la politique de bas salaires: le nombre de travailleurs pauvres est en explosion. Plus d'1 million de salariés perçoivent des revenus inférieurs au seuil de pauvreté. ●

### Parole de retraitée

## « Pourquoi ce sont toujours les pauvres qui paient ? »

**Laurence D, 68 ans, retraitée**

« J'ai 498 € de retraite par mois et une retraite complémentaire de 880 € tous les trois mois. Ce n'est pas grand-chose mais il faut faire avec. Je suis handicapée à 85 % mais depuis que je suis à la retraite, je ne touche plus de pension d'invalidité. Entre les charges, le téléphone et les courses, je dépense plus que je ne gagne. Je vois avec angoisse

les fêtes de Noël arriver parce qu'il y aura l'assurance à payer alors que je voudrais gâter mes petits-enfants. Tous les jours, je marque ce que je dépense. C'est un souci permanent. Je ne demande pas grand-chose, juste de quoi vivre sans tirer le diable par la queue. Mais la vie est trop dure, je n'y arrive plus. Pourquoi ce sont toujours les pauvres qui paient ? Tout a augmenté, même les yaourts.

C'est un produit de riches ça ? Heureusement, mes filles m'apportent à manger. Le midi, je déjeune au foyer des anciens, parce que c'est 3,65 € le repas. Quand j'y suis, je blague avec les gens alors que quand je suis chez moi, ça tourne trop dans ma tête. Je me dis que si un jour je ne peux plus vivre seule, je n'aurai pas les moyens d'aller en maison de retraite. Qu'est-ce que je vais devenir ? »

## Action sociale municipale

# Écouter, orienter, accompagner

Le service municipal de l'Action sociale est souvent le premier interlocuteur vers lequel se tournent les Chevillais en difficultés.

**À Chevilly-Larue comme ailleurs**, la hausse du coût de la vie, la précarité, l'insécurité sociale provoquent leurs effets : les conditions de vie des familles se dégradent. Pour preuve, le service municipal de l'Action sociale a reçu, en moyenne, 200 familles par mois en un an, certaines venant plusieurs fois dans l'année. Si, en 2007, ce service a suivi 350 dossiers, ce chiffre sera en augmentation en 2008. En effet, depuis fin septembre, 96 nouvelles familles ont déjà été reçues, soit autant que pour toute l'année 2007!

Via le service de l'Action sociale et le Centre communal de l'action sociale, les familles bénéficient d'une écoute, d'une orientation mais aussi d'aides concrètes telles que des chèques vestiaires ou alimentaires utilisables dans différents magasins. L'aide apportée par l'action sociale municipale se caractérise également par l'organisation du Noël de la solidarité (avec spectacle et

goûter pour les enfants) ou encore la domiciliation des personnes sans domicile fixe. Enfin, le service de l'Action sociale instruit les dossiers de divers dispositifs nationaux (Aide médicale d'État, RMI, ...) ou départementaux (chèques-mobilité, fonds d'aide aux impayés d'énergie, ...). ●

**Service municipal de l'Action sociale :**

**88, avenue du Général de Gaulle - 01 45 60 18 80**

**Centre communal d'Action sociale :**

**88, avenue du Général de Gaulle - 01 45 60 18 94**

## Soutenir tous les Chevillais

Tous les Chevillais bénéficient, d'une manière ou d'une autre, des aides municipales en faveur du pouvoir d'achat. L'application du quotient familial pour le calcul des tarifs des prestations municipales permet à chacun d'accéder à tous les services de la ville. Depuis que la ville a divisé par deux les tarifs de la cantine, le nombre d'enfants inscrits a largement augmenté. Par ailleurs, l'application de la TVA à 5,5 % sur la géothermie a fait baisser sensiblement la facture d'énergie des habitants concernés.

## Les associations aussi constituent une aide précieuse pour les plus démunis.



Ici, une des braderies organisées par le **Secours populaire** (Maison des associations Lucie Aubrac - 14, rue Élisée Reclus - 01 46 75 94 01 - Permanences les lundis et vendredis de 14 à 17h). La maison des associations accueille également le **Secours catholique** (01 45 60 51 92) qui tient ses permanences les lundis de 9 à 17h.



L'hiver dernier, les **Restos du cœur** (17, av. de Stalingrad à Fresnes - 01 46 89 37 46) ont distribué 6 381 repas aux familles chevillaises. Les inscriptions auront lieu du 17 au 28 novembre en semaine de 9 à 11 h. Les distributions de colis (alimentaires, vêtements) auront lieu les mardis et jeudis de 9 à 11 h à partir du 2 décembre.



Bretagne

# L'aménagement concerté du secteur Anatole France

Avec l'arrivée du tramway et le réaménagement de la RN7, l'occasion est donnée au secteur Anatole France d'un nouveau départ. Le projet est soumis à la concertation publique jusqu'à mi-décembre, première étape du travail avec la population sur la mise au point du projet.

**O**ffrir aux habitants du secteur Anatole France des logements adaptés à leurs besoins, réaliser de nouveaux équipements, de nouveaux commerces et services, améliorer les transports pour le quartier, tels sont les objectifs du projet d'aménagement actuellement discuté avec la population. Dans le cadre de la concertation, il s'agit aujourd'hui de confronter les intentions de la collectivité aux attentes des habitants. Un travail d'élaboration collective qui devra se mener au fil du temps avec tous les acteurs concernés, aux premières loges desquelles se trouvent les habitants.

Comme cela avait été envisagé avec les résidents à l'occasion d'une première réunion en avril 2007, il est proposé que les 200 logements de la cité fassent l'objet d'une opération de démolition reconstruction. Construits en 1956, ils sont désormais vétustes et, au terme des nouveaux baux de six ans signés depuis le déconventionnement opéré par le bailleur Icade, les loyers auront pratiquement doublé. La démolition du foyer de travailleurs Adef est également envisagée.

Plus largement, le réaménagement du quartier consiste à reconstituer une offre diversifiée de logements qui intègrera du locatif social pour reloger les habitants de la cité Anatole France, du locatif intermédiaire privé et de l'accession à la propriété. Il comprend également la réalisation d'une résidence pour personnes âgées et la reconstruction de la moitié du foyer Adef sur le site. Le projet prévoit l'installation de nouveaux équipements, de commerces de proximité et de services (une crèche, un lieu de convivialité pour les personnes âgées). Le réaménagement devra également favoriser l'insertion du quartier dans la ville dans une démarche environnementale appuyée : emploi systématique de la géothermie pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire, bâtiments économes en énergie (par l'orientation et l'isolation) et respect de la ressource en eau. Des espaces verts seront aménagés autour d'une future circulation douce qui irriguera le quartier.



Le 23 octobre, 80 habitants de la cité Anatole France sont venus débattre du projet et faire part de leurs questions et de leurs attentes.

Après avoir mis en concurrence trois équipes d'architectes, la ville et l'établissement public d'aménagement Orly-Rungis Seine-Amont (EPA-ORSA) qui dépend de l'Etat, le secteur Anatole France étant inclus dans le périmètre de l'Opération d'Intérêt National, ont choisi une équipe lauréate : le cabinet MGAU. Le projet doit désormais faire l'objet d'une concertation publique : tous les Chevillais sont invités à donner leur avis. Pour permettre à chacun de parfaire son opinion, le projet est exposé dans le hall du bâtiment administratif 40, rue Élisée Reclus. Au terme d'une série de six réunions menées dans le cadre de la concertation préalable avec les habitants de la cité Anatole France, les autres habitants du quartier, les associations concernées et le comité de quartier Bretagne, dont les trois premières ont réuni près de 150 personnes, le projet sera présenté à toute la population le 17 novembre. Les Chevillais ont jusqu'au 16 décembre pour formuler leurs remarques dans le cahier prévu à cet effet et mis à leur disposition au service Urbanisme (40, rue Élisée Reclus).

G. K.

**La dernière réunion publique de concertation préalable sur le projet de réaménagement du secteur Anatole France aura lieu le lundi 17 novembre à 20h 30, salle Simone de Beauvoir (voie de Rungis, à côté du Centre culturel).**

## Quartier Centre

# Le clos Saint-Michel en débat



**C**omme la Municipalité s'y était engagée auprès de la population, les éléments du programme d'aménagement d'une parcelle de terrain située sur le terrain des Sœurs ont été présentés en réunion publique le 2 octobre.

À cette occasion, Yvan Olivry, directeur général de Solidarité Patrimoine, l'aménageur, et Dominique Renaud, architecte, ont expliqué aux habitants, à Christian Hervy, le Maire, à Christian Winter, représentant de l'Opac, et aux élus présents (Didier Dubarle, Christian Nourry, Stéphanie Daumin, André Deluchat et Catherine Bonnet) combien ce projet faisait la part belle aux espaces verts. Les travaux d'aménagement de ces derniers ont d'ailleurs

## Quartier La Guinet

# « Petite, pousse ou garde... »



**L**es après-midis tarots du comité de quartier La Guinet ont toujours autant de succès. Les amateurs de « petit au bout » s'étaient donné rendez-vous ce samedi 11 octobre à la salle Léo Ferré. Par tablées de quatre, avec changements de partenaires toutes les quatre parties, les amateurs ont confronté leurs atouts. Et comme toujours, la trentaine de personnes présentes a ensuite poursuivi la soirée autour d'un sympathique buffet. ●

commencé. Un cheminement piétonnier et une voie nouvelle en zone 30 permettront d'accéder à un arboretum et à une aire de jeux. Un terrain qui jouxtera la future maison de retraite, dont les travaux ont été engagés par les Sœurs, restera vierge pour permettre à la ville de conserver une réserve foncière. Le projet de construction se compose d'une diversité de programmes de logements : sociaux, en accession à la propriété, pour personnes âgées et locatifs privés. Les bâtiments s'intégreront harmonieusement au bâti ancien environnant, le projet dans son ensemble ayant été étudié avec les Bâtiments de France. Le stationnement se fera en sous-sol. Répondant aux interrogations des riverains portant sur les éventuelles difficultés de circulation au débouché du clos Saint-Michel dans la rue Henri Cretté, la ville a précisé que cette dernière serait élargie. ●

## Nouvel arrêt pour le 192

**L**e bus 192 en direction du terminus « Marché international » s'arrête désormais à l'arrêt « Centre culturel André Malraux » qu'il partage avec le bus La Colombe. Cette nouvelle desserte répond à la demande d'élèves du conservatoire municipal. Dans un courrier adressé à la Municipalité, ils avaient sollicité cette possibilité « pour des raisons de sécurité », surtout en soirée. Appuyée par la ville, cette demande a reçu une réponse positive de la RATP qui a mis cet arrêt en service le 1<sup>er</sup> octobre. Les autobus marquent l'arrêt au même niveau que La Colombe. ●

## Quartier Larue

# Bravo les photographes

**L'**exposition de photos *La relève du quartier*, qui s'est tenue les 18 et 19 octobre à la salle Jacqueline Auriol, a remporté un franc succès. Le public venu nombreux a apprécié le travail des photographes amateurs Anna Destrac,

Ronan Chaine et Bertrand Petit. Un grand bravo à tous les trois, et plus particulièrement à Anne Destrac qui a remporté le 2<sup>e</sup> prix photo à la Fnac de Boulogne-Billancourt. ●



Raymond Hybois,  
quarante ans  
au service du sport  
et des sportifs.



## Raymond Hybois, l'ami des sports

Raymond Hybois a présidé le club omnisports de l'Élan pendant quatorze ans. Tous ceux qui ont tapé dans un ballon, manié une raquette ou plongé dans la piscine municipale ont, un jour ou l'autre, croisé son chemin. Parallèlement à sa carrière d'ingénieur, il a consacré sa vie au sport et à sa pratique dans tous les milieux de la vie chevillaise.

**L**e trajet de sa vie ne se présentait pourtant pas sous les meilleurs auspices. À 12 ans, Raymond Hybois est atteint par la poliomyélite. Elle le prive de l'usage d'une jambe. En 1950, vécu comme une honte, le handicap est caché, ce qui pour Raymond impliquait l'exclusion sans appel du collège. Toutefois, un directeur éclairé lui permet de se maintenir dans le cursus normal de l'Éducation nationale. Ce geste, courageux pour l'époque, déterminera la vie du jeune Hybois. Grâce à cette main tendue qui le garde dans le monde des valides plutôt que de sombrer, l'enfant s'accroche à la vie. À l'aide d'une canne et de sa volonté, il lutte pour pratiquer le sport et réussir

soutiennent, il partage également ses compétences à la vice-présidence du Comité régional de tir à l'arc puis, à la présidence du Comité départemental pendant quatre olympiades, de 1992 à 2004.

Aux côtés de sa femme, compétitrice de haut niveau – championne de France de tir à l'arc en 1974, sélectionnée aux jeux paralympiques d'Atlanta en 1976, médaillée de bronze en 1980 à Arnheim en Hollande – il devient par la force du bénévolat président de l'Élan en 1994. À bord du navire, 19 activités sportives à gérer. Aux commandes, le capitaine Raymond Hybois, les 99 bénévoles et les quarante salariés de l'équipage assurent ensemble l'entière gestion des sections



Le samedi 18 octobre, le Maire, Christian Hervy, les élus, les agents du service des Sports et, bien sûr, les membres très actifs de l'Élan ont « fêté » le départ à la retraite de Raymond Hybois.

des études d'ingénieur opticien. Au sein d'associations pour handicapés, il s'adonne à l'athlétisme et à la natation. Puis, il découvre le tir à l'arc. La discipline révèle en lui le goût de la transmission et le conduit à devenir entraîneur. C'est dans cet univers qu'il rencontre celle qui deviendra sa femme, Marie-Françoise, compétitrice et, comme lui, handicapée.

En 1973, leur chemin commun croise celui d'Armand Masson, alors président de l'Élan. Ensemble, ils créent la section tir à l'arc. Raymond Hybois la préside. Déjà investi dans différentes associations sportives, sociales, culturelles à destination des handicapés, il mène de front sa vie professionnelle – ingénieur dans la recherche optique sur le guidage infra rouge des satellites – et ses fonctions d'entraîneur bénévole pour valides et invalides à l'Élan. Grâce à son épouse et ses deux enfants qui le

sportives. Pour ses collaborateurs et ses proches, les quarante années qu'il a passées au cœur de la vie associative sportive se caractérisent par son courage, sa capacité à communiquer son enthousiasme, son écoute et les encouragements qu'il sait prodiguer à chacun. Pour Raymond, « *c'est tous les jours qu'il faut être sur le terrain. On n'a pas le droit de laisser tomber une équipe de gamins* ». Un discours qui en dit long sur l'intégrité de ce Breton, cet homme devenu président qui a tant donné à l'Élan. Ce samedi 18 octobre, entouré de 130 personnes, Raymond Hybois, très ému, recevait des mains du Maire la médaille de la ville. Une médaille du mérite pour lui dire qu'il est cet ami à qui l'on tient. Le cœur à portée de main, qu'il est comme le dit la chanson, « juste quelqu'un de bien, quelqu'un de bien » ! ●

Florence Bédouet



La réforme de la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) qui avait provoqué la colère des élus a été gelée par le gouvernement. Une première victoire dans la bataille pour la défense des finances locales. Mais le projet de loi de finances 2009 continue d'inquiéter les communes : il prévoit malgré tout une diminution du budget des collectivités locales.



# DSU : une première v

**F**ace à l'importance du mouvement de protestation, le gouvernement a plié. Le 23 octobre dernier, la ministre de l'Intérieur, Michèle Alliot-Marie, annonçait le gel de la réforme de la Dotation de solidarité urbaine

(DSU), une subvention destinée aux communes dites « pauvres ». La mission constituée pour examiner ce projet a finalement estimé que le chantier de la fiscalité locale devait accompagner celui des administrations territoriales. Pour

les élus, c'est un soulagement car la réforme, en supprimant la part des logements sociaux des critères d'attribution, aurait privé 238 villes, dont Chevilly-Larue, d'importantes ressources financières. En réaction à ce pillage des caisses com-

## « L'État se désengage de sa responsabilité »



**E**n permanence, les dotations dues par l'État aux collectivités locales deviennent des variables d'ajustement dans les lois de finances votées chaque année à l'automne. La levée de boucliers de la majorité des élus a pour l'instant permis de résister à l'amputation de la DSU pour de nombreuses communes. Cette dotation

aurait été supprimée aux villes comme la nôtre qui a par ailleurs souscrit un Contrat urbain de cohésion et de solidarité (CUCS). L'État se désengage aussi de sa responsabilité en limitant l'augmentation des dotations de fonctionnement à 0,4 %, très inférieure au coût de l'inflation. Pas facile de répondre aux besoins de la population dans ces conditions.

**André Deluchat, maire-adjoint délégué aux Finances.**

municipales, la ville s'était mobilisée aux côtés de nombreuses associations locales et nationales d'élus. Elle a adopté un vœu contre ce projet de réforme lors du dernier Conseil municipal et les services municipaux ont fait l'objet d'une fermeture administrative le 7 octobre. « C'est une remise en cause du soutien de l'État à la politique de la ville et nous le vivons comme une injustice », déplorait Christian Hervy, le Maire. Si les communes sont apaisées par ce recul du gouvernement, elles restent soucieuses. L'État envisage de réviser une nouvelle fois à la baisse la taxe professionnelle. Pourtant, cet impôt versé par les entreprises aux communes constitue une part importante des recettes de la ville (52 % des recettes fiscales de Chevilly-Larue). Par cette réforme, l'État transférerait une partie des charges qui pèsent sur les entreprises vers les communes mais aussi les contribuables. Enfin, le FCTVA (Fonds de compensation de la TVA) subirait un énième abaissement. Ce

le gouvernement prépare les nouveaux épisodes de son désengagement en direction des finances locales. Christian Hervy, le Maire, s'indigne : « Ces restrictions budgétaires portent directement atteinte au fonctionnement du service public assuré par les villes ». Or, c'est bien lui qui garantit à tous, et surtout aux plus modestes, l'accès au logement, à la santé, à l'éducation ou encore à la culture. Si le gel de la réforme de la DSU est un succès, les finances locales ne seront pas pour autant soustraites aux autres restrictions prévues par le projet de loi de finances 2009, telle que l'exonération de la taxe professionnelle jusqu'en 2010 pour les PME réalisant des investissements. Comme à chaque nouvelle exonération, le gouvernement annonce des mesures de compensation pour les collectivités. Mais quand on sait que les précédentes n'ont cessé de s'amenuiser au fil du temps, si bien qu'elles ont fini par coûter plus de 37 millions d'€ à notre ville (en € constants) depuis 1999, on a de quoi s'inquiéter. Dans le même ordre d'idées, un comité pour la réforme des collectivités locales a été nommé le 22 octobre avec, à sa tête, Édouard Balladur. Objectif affiché : réformer des collectivités territoriales avec l'éventuelle suppression des départements et de la taxe professionnelle. Lors de l'installation du comité, le président de la République aurait même déclaré : « Ne vous interdisez rien ». Ça promet... ●

Léa Goutmann-Becker

# Victoire !

fonds rembourse une partie de la TVA que paient les collectivités lorsqu'elles réalisent des investissements publics. Le projet de loi des finances 2009 constitue donc toujours une menace pour la santé financière des communes. Sous couvert de « réformes »,



La Dotation de solidarité urbaine (DSU) apporte un complément de ressources aux communes confrontées à des difficultés sociales. La réforme prévoyait d'exclure le critère concernant la part de logements

sociaux pour bénéficier de la dotation. On sait maintenant que face à la fronde des élus de toutes tendances,

le gouvernement a reculé. Mais attention, on gèle la réforme et, dans la foulée, le président de la République déclare l'exonération de la taxe professionnelle sur les investissements nouveaux réalisés jusqu'en 2010 par les PME. Un manque à gagner considérable qui constitue une vraie attaque contre les collectivités.

Serge Théas, directeur des Finances de la ville de Chevilly-Larue

## Chiffres et dates clés

**22** octobre 2008

Date à laquelle Nicolas Sarkozy installe un Comité pour la réforme des collectivités locales présidé par Édouard Balladur.

**23** octobre 2008

Jour où le gouvernement déclare le gel de la réforme de la DSU. Le même jour, le président de la République annonce que les PME seront exonérées de taxe professionnelle sur les investissements.

**- 700 000 €**

L'impact qu'aurait eu la réforme de la DSU sur le budget 2009 de la ville.

**318 000 €**

Le manque à gagner des dotations versées par l'État à la commune en 2009 par rapport à 2008.

**37 259 000 €**

En cumulé, le manque à gagner pour Chevilly-Larue du fait des réformes gouvernementales successives depuis 1999.



## « Une réforme qui en cache une autre »

## Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal se déroulera le mardi 16 décembre à 19 heures salle du conseil municipal (ancienne mairie - 88, avenue du Général de Gaulle).

Les séances du Conseil municipal sont publiques. Toute personne désireuse de connaître l'intégralité des délibérations et le compte-rendu détaillé des séances peut les consulter en mairie.

Conseil municipal d'enfants (CME)

### Discussions de campagne



Du 20 au 24 octobre, les élèves de CM2 ont élu leurs conseillers municipaux. Au préalable, Christian Hery, le Maire, et les représentants adultes du CME s'étaient rendus dans leurs classes pour leur expliquer les conseils municipaux adultes et enfants et la vie démocratique de la Cité. L'élection du (de la) futur(e) maire-enfant aura lieu le 8 décembre. ●

Fournitures scolaires

### Une aide précieuse pour les collégiens



En octobre, c'est en tant que Conseiller général délégué que Christian Hery s'est rendu aux collèges Liberté et Jean Moulin de Chevilly-Larue et Les Closeaux de Rungis, afin de distribuer des dictionnaires de langue (anglais, allemand) aux élèves de 6<sup>e</sup> et des calculatrices à ceux de 4<sup>e</sup>. Cette aide du Conseil général, visant à soulager financièrement les familles, contribue à la réussite des élèves. ●

Coopération décentralisée

## Inauguration de



Les actions de coopération décentralisée menées entre Chevilly-Larue et le village de Dieuk, en Mauritanie, portent leurs fruits : après la construction d'un jardin

Géothermie

## L'Académie des techn

Une délégation de la commission Énergie et Changement climatique de cet établissement public venait visiter notre centrale de géothermie et de cogénération le 8 octobre.

Conduite par Gilbert Ruelle, président de la commission, elle était reçue par Michel Andrès, directeur de la Semhach (Société d'économie mixte pour la gestion de la géothermie) et Christian Hery, Maire. Était également présente Marie Guglielmetti, représentante de la direction des services de l'environnement et de l'assainissement du Conseil général. À cette occasion, une étude concernant le potentiel d'extension de la géothermie à l'ensemble du territoire val-de-marnais a été présentée à l'assistance. Lors des échanges qui ont suivi, il a été rappelé qu'environ 90 % des logements et bâtiments de Chevilly-Larue et de L'Haÿ-les-Roses étaient alimentés en géothermie, que tout type de bâtiment peut être relié, que la géothermie diminue les émissions de CO<sub>2</sub>, qu'elle bénéficie d'une TVA à 5,5 % et

# l'école de Dieuk



d'enfants en 2006, les travaux de réhabilitation de l'école de Dieuk sont à leur tour achevés. L'école a été inaugurée le 11 octobre par une délégation chevillaise conduite par Christian Hervy, le Maire, et Marc Delorme, conseiller municipal. Sur place, étaient également présents Michel Vandepoorter, ambassadeur de France en Mauritanie, Yérim Fassa, Maire de Rosso, et Fatah Gaye, représentant du village de Dieuk. Les façades, la toiture, les sols, les sept classes et la bibliothèque ont été refaits à neuf. Ce projet a été réalisé en partenariat avec les entreprises françaises Parengé (du groupe Vinci), France Travaux et Razel. De jeunes Chevillais ont contribué à la construction de deux classes supplémentaires lors d'un séjour estival de solidarité du service municipal de la Jeunesse. La nouvelle école de Dieuk porte désormais le nom de *École de l'Amitié de Chevilly-Larue Dieuk*. Les projets de coopération entre Chevilly-Larue et Dieuk se tournent désormais vers la mise en place d'un crédit municipal pour financer les projets. ●

## ologies en visite



que les économies réalisées sont répercutées sur les factures des contribuables. Autant de points auxquels les académiciens se sont vivement intéressés. ●

## Permanences des élus

- ▶ **Christian Hervy**, Maire, sur rendez-vous au 01 45 60 18 00, tous les vendredis (sauf le 3<sup>e</sup> du mois) à partir de 15 h à l'hôtel de ville, le 3<sup>e</sup> vendredi du mois à partir de 15 h à la MPT. Vous pouvez également laisser un message au 01 45 60 18 00 pour que le Maire vous rappelle.
- ▶ **Stéphanie Daumin**, maire-adjointe au Développement durable, à l'Urbanisme et à la Vie des quartiers : mardi de 17 à 19 h sur rendez-vous au 01 45 60 19 62.
- ▶ **Élisabeth Lazon**, maire-adjointe à la Culture : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.
- ▶ **Didier Dubarle**, Premier maire-adjoint à la Gestion du patrimoine et de l'espace public, à l'Emploi, au Développement économique et à la Gestion des déchets : mercredi de 17 à 19 h sur RV au 01 45 60 19 59 (secteur économique - emploi) ou au 01 45 60 19 65 (services techniques - gestion des déchets).
- ▶ **Nora Lamraoui-Boudon**, conseillère municipale déléguée à l'Enseignement et à la Restauration scolaire : sur rendez-vous au 01 45 60 18 74.
- ▶ **Hermine Rigaud**, maire-adjointe aux Solidarités et à l'Action sociale : mercredi de 14 à 17 h sur rendez-vous au 01 45 60 18 03.
- ▶ **Murielle Desmet**, conseillère municipale déléguée à la Ferme pédagogique : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01.
- ▶ **André Deluchat**, maire-adjoint aux Finances, aux Transports collectifs et à la Démocratie participative : lundi de 17 à 19 h sur rendez-vous au 01 45 60 18 01 ou 01 45 60 18 06.
- ▶ **François Pernigotti**, conseiller municipal délégué à l'Économie sociale et solidaire : mardi de 10 à 12 h sur rendez-vous au 01 45 60 18 03.
- ▶ **Émilie Petit**, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse : sur rendez-vous au 01 46 87 97 65.
- ▶ **Élisabeth Maillefert**, maire-adjointe à l'Enfance, aux Activités périscolaires et à la Coordination du Projet éducatif local (PEL) : sur rendez-vous au 01 45 60 18 74.
- ▶ **Nathalie Sans-Sevaux**, conseillère municipale déléguée à Internet et à l'Administration électronique : mercredi de 16 à 18 h sur rendez-vous au 01 45 60 18 01.
- ▶ **Jean-Paul Homasson**, maire-adjoint à la Prévention - santé et aux Jumelages : sur rendez-vous au 01 45 60 18 92 (prévention-santé) ou au 01 45 60 19 01 (jumelages).
- ▶ **Marc Delorme**, conseiller municipal délégué au Plan énergétique local et aux Fêtes et Cérémonies : sur rendez-vous au 01 45 60 18 28.
- ▶ **Bruno Tranchant**, maire-adjoint à la Communication et à l'Intercommunalité : samedi de 9 à 12 h sur rendez-vous au 01 45 60 18 03.
- ▶ **Élisabeth Brin**, conseillère municipale déléguée à la Petite enfance : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01.
- ▶ **Christian Nourry**, maire-adjoint à l'Action pour le droit au logement, aux Sports, à la Sécurité et à la Prévention de la délinquance : sur rendez-vous au 01 45 60 18 89 (logement) ou au 01 46 86 35 63 (sports) ou au 01 45 60 18 69 (sécurité et prévention de la délinquance).
- ▶ **Élyane Darmon**, conseillère municipale déléguée à la Vie associative locale et aux Vacances et loisirs des retraités : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01.

# expressions des

Didier Dubarle ► *Premier maire-adjoint, élu du groupe Communistes et républicains*

## Ne l'avait-il pas promis ?



Le candidat du « pouvoir d'achat » avait promis... mais qu'en est-il ? Bas salaires, retraites et allocations en diminution, licenciements... Résultat : alimentation, essence, transports, énergie, santé, loyers, les prix flambent. Trop de familles ont des fins de mois plus que compliquées et s'interrogent sur la simple possibilité d'élever dignement leurs enfants. Trop de ménages sont en situation de réelle pauvreté. 10 % des Françaises et des Français vivent avec 845 € par mois en moyenne ! L'État prévoit 52,1 milliards d'€ de déficit contre 49,4 milliards en 2008. En clair, 2009

ne sera pas la bonne année pour les services publics et pour l'emploi (30 600 postes vont passer à la trappe, dont 13 500 dans l'éducation), 41 300 chômeurs de plus en août, record jamais égalé depuis 1993 ! Dans ce contexte alarmant, le gouvernement persiste dans ses choix : aucune remise en cause des 15 milliards d'€ du paquet fiscal consenti aux plus riches. Et les villes ? Même si la réforme gouvernementale de la Dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale ne sera pas appliquée (qu'en sera-t-il l'an prochain ?), nos ressources vont encore diminuer : Dotation globale de fonctionnement (principale contribution de l'État aux collectivités) à pas plus de 0,8 % jusqu'en

2010. Ajoutées à la disparition programmée de la taxe professionnelle, ces pertes de recettes nous obligeront à réduire notre politique d'investissement ou à revoir à la baisse les services rendus aux Chevillais ou à augmenter la pression fiscale sur les familles. Née aux États-Unis, la crise financière a touché l'Europe. Indirectement, le contribuable renfloue les banques ! La vérité est qu'au nom de la « libre circulation des capitaux » et de la fameuse « économie de marché ouverte où la concurrence est libre », le système sur lequel reposent nos économies s'effondre : le rapport à l'argent montre ses limites et oblige à revoir le fonctionnement du système économique mondial.

André Deluchat ► *Maire-adjoint, Président du groupe de la Gauche républicaine et des radicaux de gauche*

## Quand l'État passe la patate chaude...



À entendre le président de la République valser avec les milliards d'€ distribués aux banques qui sont toutes dans la tourmente du krach boursier, tout un chacun peut s'interroger sur les propos tenus il y a près d'un an par le même président : « *Les caisses de l'État sont vides* ».

Or, pour parvenir à un tel retournement de situation, cela signifie que ce sont les contribuables qui paieront d'une façon ou d'une autre, d'autant qu'il n'a pas été question un seul instant de revenir sur les cadeaux faits, il y a un an, aux plus fortunés de notre pays. Après le bouclier fiscal de

2007, il serait temps, pour le pouvoir en place, de proposer le bouclier social pour la masse de la population qui n'a d'autre ressource que son salaire ou sa retraite.

Les collectivités territoriales sont aussi dans le collimateur du gouvernement quand le ministre du Budget les appelle « *à mesurer la dépense* ». Quelle audace faut-il quand on sait que l'État n'a pas obligation d'équilibrer son budget en recettes et dépenses, à l'opposé des communes qui doivent présenter un budget « *sincère et véritable* ». Et c'est pourtant ce même gouvernement qui transfère les charges de l'État sans compensation équivalente aux communes, qui réduit de façon permanente les remboursements de TVA

sur les investissements, qui modifie à la baisse les critères d'attribution de ses financements ou encore qui met à la charge des communes tout ce qu'implique la semaine de quatre jours à l'école. D'autre part, notre ville est pénalisée par tout ce qui réduit le montant de la taxe professionnelle. Les réformes en série de cette taxe qui seront poursuivies (dixit M. Sarkozy) représentent actuellement une réduction des recettes communales de près de 3 millions d'€ par an. Cette lame de fond supportée par les villes n'est pas sans conséquence sur leur budget. Le budget 2009 de notre ville se prépare ainsi dans ce contexte avec trois maîtres mots : rigueur, efficacité, responsabilité.

Bruno Tranchant ► *Maire-adjoint, élu du groupe Socialistes et apparentés*

## Feu vert pour le SDRIF



Doter le territoire francilien d'un document stratégique adapté à une agglomération de 11 millions d'habitants n'est pas chose aisée.

C'est pourtant ce qu'a réussi à faire l'exécutif régional en adoptant, fin septembre, le projet de Schéma directeur de la région Île-de-France (SDRIF). Avec l'ambition de déterminer, pour les dix ou douze prochaines années, le cadre d'un développement urbain harmonieux. En l'état, le SDRIF prévoit la création de 700 000 emplois et de grands pôles d'activité économique, à l'ho-

rizon 2030, la construction de 60 000 logements par an, ainsi qu'un effort sans précédent dans le domaine des transports collectifs, au profit des liaisons de banlieue à banlieue. Confrontée au désengagement de l'État et à son lot de décisions arbitraires, notre commune y trouvera nécessairement son compte. À Chevilly-Larue, comme dans le reste du département, les demandes de logements affluent, tandis que les besoins en matière de déplacements se font de plus en plus pressants. Ils traduisent la nécessité de donner un sérieux coup de pouce au projet de tramway Villejuif-Juvisy et à l'extension du

réseau Trans-Val-de-Marne, en sus de l'amélioration des liaisons routières et des interconnexions TGV avec Orly. Autant d'éléments qui justifiaient l'élaboration d'un cadre permettant aux élus de lutter plus efficacement contre les inégalités de tous poils et d'intégrer leur action dans une dynamique régionale. C'est maintenant chose faite. À charge pour le gouvernement d'approuver le projet adopté par l'assemblée conduite par Jean-Paul Huchon. Et de donner enfin à l'Île-de-France les moyens de conforter son leadership dans l'Hexagone, autour d'un projet partagé.



# élu(e)s

« Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. »

Jean-Paul Homasson ► *Maire-adjoint, Président du groupe des Non-inscrits*

## Re-handicap



Comme nous l'avions promis, un Comité consultatif du handicap s'est réuni le 18 septembre. Nous avons constaté avec satisfaction la présence de toutes les associations invitées qui prennent en charge des handicapés à Chevilly-Larue : Hôpital de jour l'Élan Retrouvé, l'ADPED, Les Amis de l'Atelier, le Comité du Val-de-Marne contre les Maladies Respiratoires, ainsi que des non-voyants venus à titre personnel. De même, les élus, conseillers municipaux délégués et adjoints

au maire qui peuvent être partie prenante avec le handicap pris dans sa globalité (psychique-moteur) étaient présents, ainsi que le personnel administratif municipal. Nous avons enregistré les demandes des diverses associations qui vont de la mise à disposition de salles ou de la piscine à la création d'une épicerie sociale, en passant par une meilleure utilisation des feux sonores, voire même rappeler à chaque riverain son devoir citoyen en rappelant la nécessité de couper les branches de son jardin qui dépassent sur la voie publique. Le chien d'aveugle passe en dessous, lui...

La loi oblige les collectivités territoriales à rendre accessibles les lieux publics pour les handicapés moteurs. Chaque année, un budget est voté pour effectuer des travaux d'accessibilité aux bâtiments publics et des aménagements sont en cours et programmés. Il serait trop long de détailler ici un débat riche, où certaines demandes se recoupent pour diverses associations. Il faudra apporter des réponses et trouver des solutions. Entre-temps, les associations pourront travailler directement avec les services municipaux et le Comité se réunira régulièrement pour faire le point.

Laurent Taupin ► *Élu du groupe Socialistes, verts et citoyens*

## À Chevilly-Larue, la démocratie locale serait-elle en panne ?



Des citoyens impliqués et investis dans les débats qui traversent leur ville sont autant d'avancées de la vie démocratique. L'un des outils de cette implication citoyenne, ce sont les comités de quartier, lieux d'échanges et d'initiatives sur les problèmes techniques, mais aussi lieux de débats, de réflexions sur les grands travaux et grands enjeux concernant la cité. Le moins que l'on puisse dire, c'est que sur Chevilly-Larue, les comités de quartier ne sont guère invités à participer à cette

réflexion collective et leur rôle, quand il y en a un, est réduit à la plus simple action (relais de la ville en termes d'animation). Cela doit nous interroger, au moment où Chevilly-Larue se lance dans de grands chantiers d'aménagement qui vont avoir des conséquences fondamentales pour l'avenir de la cité. Pour ne prendre qu'un exemple : alors que le débat entamé au sein du Conseil municipal concernant l'avenir du quartier Anatole France, à aucun moment le comité de quartier Bretagne n'a été invité à participer à la réflexion. Il aurait été utile que les habitants,

par le biais d'une commission de travail, puissent apporter leur regard et ainsi co-élaborer le projet avec la municipalité. Au lieu de cela, la mairie se contente d'organiser une réunion publique auprès des riverains ignorant les tenants et aboutissant du projet. Vraiment, la municipalité ne doit pas craindre la « valeur ajoutée » que représente l'opinion exprimée par les citoyens. La démocratie participative, c'est au contraire un enrichissement des choix par la confrontation et l'échange. C'est la conviction portée par le groupe des élus Socialistes, verts et citoyens.

Jean-Franco Capirchio ► *Président du groupe des élu(e)s UMP, parti radical et non-inscrits*

## Protégeons nos commerces de proximité



Le samedi 27 septembre 2008, sous un magnifique soleil, a été inauguré en présence de Richard Dell'Agnola, député-maire de Thiais, le marché campagnard. Devenu un rendez-vous incontournable pour les Chevillais, il a été installé, pour la 11<sup>e</sup> année consécutive, boulevard Jean Mermoz dans le quartier Larue. Dans cette vitrine du savoir-faire artisanal, les produits du terroir de toutes les régions françaises ont été mis en valeur dans une ambiance festive et conviviale. Le marché campagnard a été également l'occasion, pour

les plus petits, de découvrir les animaux de la ferme. Nous souhaitons la multiplication des animations dans notre ville. En effet, il est nécessaire de proposer des solutions innovantes pour dynamiser nos quartiers et pour créer des zones d'attractivité commerciale exceptionnelle. Cependant, cette manifestation ne doit pas cacher la situation préoccupante pour nos commerces de proximité à Chevilly-Larue. Par exemple, la rumeur du départ du Franprix du centre commercial de la Croix du sud réclame une réponse immédiate. Des mesures urgentes doivent être prises par la Municipalité pour venir au secours de nos commerces de proximité. Ces

commerces contribuent à redynamiser la vie des quartiers. Ils rythment le paysage urbain et sont un vecteur de liens sociaux. En outre, ils participent à réduire les déplacements en voiture et permettent de prolonger l'autonomie des personnes âgées. Ils privilégient les contacts et contribuent, même si ce n'est pas leur fonction première, à la perception du sentiment de sécurité. Notre commune brille par l'absence de stratégie politique globale. De fait, aucune analyse n'a été portée à la connaissance des conseillers et peu de propositions ont été formulées en dehors de la perception de taxes sur l'activité commerciale.

Échanges culturels

# La Roumanie, l'art, la tradition

À l'invitation de l'association Chevilly-Larue Victoria Roumanie, l'artiste Viorica Semeniuc a présenté, du 24 au 28 septembre, l'art traditionnel roumain de la peinture sur œufs.



La peinture sur œufs : un art roumain ancestral.

**L**a main experte de l'artiste plonge dans de la cire chauffée l'embout en cuivre d'un stylet de bois. La main peint, en noir d'abord, des ronds, des points, des traits. Puis, viennent les couleurs, apposées une à une de la plus claire à la plus foncée. Instant magique que celui où les teintes bigarrées se révèlent sous l'effet de la chaleur. « Je préfère peindre sur des œufs de cane parce qu'ils sont moins fragiles, mais je travaille aussi les

œufs d'oie ou d'autruche », avoue Viorica Semeniuc. « Je tiens cet art de ma grand-mère et je l'ai appris à mes filles dès qu'elles avaient 7 ans ». L'artiste roumaine, invitée à Chevilly-Larue par l'ACVR, a présenté l'art séculaire de la peinture sur œuf au foyer des anciens puis, à la salle Jean Vilar à l'occasion d'une soirée Roumanie et enfin au marché campagnard. À chaque rendez-vous, l'assistance était médusée.

« Nous souhaitons multiplier les échanges de ce type », explique Luce Beaulieu, présidente de l'ACVR. L'association œuvre depuis 1990 à un programme d'aides et d'échanges avec Victoria, ville de Roumanie avec laquelle Chevilly-Larue est jumelée depuis 1994. Après la mise en place d'un centre d'informations et d'orientation au sein du lycée de Victoria, ce programme travaille à son développement. À Chevilly-Larue, l'ACVR s'emploie à faire connaître toute la gamme des arts roumains. Les Chevillais les découvriront encore lors du marché de Noël les 20 et 21 décembre prochains lorsque les adhérents vendront les décorations de l'avent réalisées en ateliers. ●

Géraldine Kornblum

## Lecture publique

# Sur les chemins d'Oxor

« **M**on métier, c'est passeur de livres ». Une année durant, Marc Roger, fondateur de la compagnie La Voie des livres, a voyagé à pied « Sur les chemins d'Oxor » autour de la Méditerranée. En Italie, en Croatie, en Bosnie-Herzégovine, en Grèce, en Israël, en Palestine, en Lybie et dans cinq autres pays, il s'est arrêté et a fait la lecture à son auditoire de passage. En attendant son prochain périple, qui le conduira cette fois-ci de Saint-Malo à Bamako et qu'il nomme déjà « La Méridienne du griot blanc », il fait escale à Chevilly-Larue. Il y propose une lecture

d'extraits d'ouvrages d'auteurs originaires des pays traversés. Des morceaux choisis de ses propres récits et impressions de voyage seront également au programme. La rencontre avec le public sera interactive : « Je demande aux gens le pays vers lequel ils veulent partir. Finalement, ce sont eux qui m'emmènent en voyage ». ●

« Sur les chemins d'Oxor » - Lecture publique samedi 29 novembre à 17 heures à la médiathèque. Entrée libre sur réservation (01 45 60 19 90)

Exposition *Contre-chant*

# Architecture, volume et velouté

Jeux de formes et détournement des éléments architecturaux sont l'apanage de l'artiste peintre Marjorie Brunet, à découvrir à la maison des arts plastiques Rosa Bonheur à partir du 20 novembre.

**C**omme Aleksandra Ruskiewicz qui l'a précédée, Marjorie Brunet s'est inspirée de la maison des arts plastiques Rosa Bonheur pour faire naître ses tableaux. À une nuance près. Si pour l'une, l'œuvre exposée s'était construite au fil de l'installation, pour l'autre, la salle d'exposition et ses éléments architecturaux ont fait naître ses tableaux dès cet été. C'est qu'en ces lieux, Marjorie Brunet n'est pas une inconnue : l'artiste y anime des ateliers de dessin et de peinture pour jeunes et adultes. À la recherche des particularismes des formes et d'un rapport emblématique avec les surfaces, Marjorie Brunet peint au gré d'un détournement de l'environnement, créant un jeu de miroir, un dialogue entre l'œuvre et le lieu. On



s'étonnera du grain velouté des toiles, un effet subtilement rendu par l'introduction de la farine dans la composition des couleurs. De ce secret de fabrication auquel s'ajoute un cadre qui ne limite pas l'œuvre, naît un lien étroit entre la toile et le support qui l'expose. ●

Géraldine Kornblum

**Du 20 novembre au 20 décembre, du lundi au vendredi de 14 à 19h et le samedi de 14 à 18h. Maison des arts plastiques Rosa Bonheur - 34, rue Henri Cretté (01 56 34 08 37). Vernissage le 20 novembre à 19h.**

Fête de la science

## La tête dans les étoiles



**V**enez voyager à plus de 107 500 km/h !

C'est une première, Chevilly-Larue participe à la Fête de la science. Dans ce cadre, la médiathèque Boris Vian, en partenariat avec la Maison pour tous et la Maison du Conte, propose aux Chevillais un « voyage à travers le système solaire ». Du 17 au 22 novembre, l'exposition *L'univers, du Big Bang à nos jours* invitera à suivre l'incroyable ballet cosmique de la matière. Un grand temps fort est proposé le mercredi 19 novembre à partir de 14 heures : entre projection de films et de cdroms

interactifs, découverte de livres et de sites web et autres initiatives, les apprentis astronautes s'amuseront à créer leur planète à l'atelier de modélisation 3D et se lanceront à la découverte du système solaire. Enfin, pour ceux qui préfèrent voyager en écoutant, l'univers leur sera raconté par la voix de conteurs de la Maison du Conte le samedi 22 novembre à 18 heures... ●

**Du 17 au 22 novembre à la médiathèque Boris Vian - 25, avenue du Président Roosevelt (01 45 60 19 90) - Entrée libre**

25

découvertes  
culture

# « Faites de la science »

À l'occasion de la Fête de la science qui se tiendra du 17 au 23 novembre, la médiathèque Boris Vian vous propose une sélection de documents à découvrir sans modération. . .

## Livres

### Comment la terre est devenue ronde

Mitsumasa Anno - Éd. L'École des loisirs, 2000

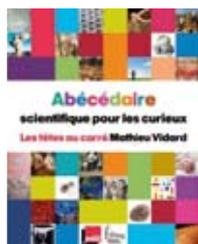


**C**e livre est l'odyssée des grands aventuriers, des grands découvreurs, des grands savants qui ont affirmé un peu trop tôt pour leur époque qu'il devait bien y avoir quelque chose au bout de l'océan, que le ciel ne tournait pas au-dessus de nous, mais que c'était bien la Terre qui tournait sur elle-même parce

qu'elle était... ronde! C'est aussi un ouvrage sur ces moments de l'histoire où l'on prenait les génies pour des fous ou pour des sorciers. Des fous et des sorciers sans qui nous serions peut-être encore persuadés que notre Terre est plate. Un livre pour enfants et pour adultes amoureux des belles images. ●

### Abécédaire scientifique pour les curieux : les têtes au carré

Mathieu Vidard - Éd. Sciences Humaines, 2008



**D**e A comme aspirine à Z comme zététique en passant par C comme champagne, D comme développement durable, G comme génétique, M comme Mars, V comme virus,... Un abécédaire scientifique, éclectique, clair et passionnant. À partir d'une sélection d'entretiens avec des scientifiques de toutes disciplines menés

dans le cadre de son émission La tête au carré sur France Inter, Mathieu Vidard offre ici un panorama vivant et actuel de tous les questionnements qui agitent aujourd'hui la science. ●

### Une collection à croquer



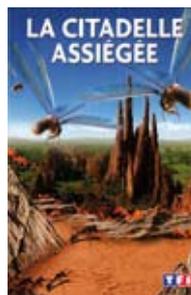
**P**etits ou grands, laissez-vous guider par votre curiosité et croquez sans modération dans Les petites pommes du savoir. Des petits livres au format de poche

et aux couleurs acidulées pour répondre aux questions que vous vous posez sur le monde... Des réponses claires, brèves et sérieuses apportées par des chercheurs, des ingénieurs. ●

## Film documentaire

### La citadelle assiégée

Philippe Calderon - TF1 Video, 2006



**U**n documentaire sur les insectes, mais aussi une grande fresque épique scénarisée avec de terribles batailles. Les images sont superbes et incroyables. Philippe Calderon raconte la lutte sans merci de deux civilisations minuscules

et terrifiantes : les termites abritées dans leur citadelle de terre et les fourmis magnans, terribles carnassières. Les amateurs de films d'action ou d'horreur apprécieront particulièrement cette histoire. On sait maintenant chez qui H.R. Giger s'est inspiré pour créer sa célèbre créature Alien... ●

## CDRom

### Les petits débrouillards : Explore ta planète



**D**es voyages pour découvrir la Terre avec les petits débrouillards. Embarquez pour un tour du monde pas comme les autres! Les petits débrouillards emmènent les enfants dans de fabuleux voyages à la découverte

de la Terre et de ses habitants... Pourquoi le volcan crache-t-il du feu? Comment vivent les animaux sous la terre? Pourquoi l'ours blanc n'a-t-il pas froid au pôle nord? La pluie peut-elle faire déborder la mer? Comment fait le cactus pour vivre dans le désert? Une seule solution pour répondre à toutes les questions sur le monde : partir à l'aventure! Des jeux et des activités pour répondre à toutes les questions des enfants de 6 à 9 ans sur le monde. Des voyages pour découvrir la terre avec les petits débrouillards. ●

# Il y a 90 ans, l'Armistice mettait fin à la Grande Guerre

Durant quatre ans et quatre mois de guerre, 23 Chevillais et 51 spiritains sont « Morts pour la France ».

**O**nze novembre 1918 : c'est l'Armistice ! La Grande Guerre est enfin terminée !

Les soldats chevillais démobilisés retournent bientôt chez eux. La victoire et les médailles reçues ne leur font pas oublier ni leurs blessures, ni leurs infirmités, encore moins leur dure vie au front, les combats meurtriers et la perte de tant de leurs frères d'armes. La vie quotidienne ordinaire reprend tant bien que mal son cours. Au moins, les familles ne vivent plus dans la crainte de voir venir le maire leur annoncer, avec tous les ménagements nécessaires, la mort d'un mari ou d'un fils.

23 Chevillais sont tombés pour la Patrie, tués au champ d'honneur ou décédés des suites de leurs blessures. Le premier, Georges Pichard, meurt dès le début de la guerre, le 24 août 1914. Le dernier, André Noret, le 20 juillet 1918. Le plus jeune, Émile Prévotat, n'avait que 19 ans et le plus âgé, Gustave

Noret, 40 ans. Dix d'entre eux avaient moins de 25 ans. L'un d'eux, âgé de 22 ans, était le propre fils du maire, dénommé comme lui Henri Cretté. Sergent au 309<sup>e</sup> régiment d'infanterie, grièvement blessé, il décède le 14 novembre 1914.

Comme la famille Cretté, les Noret, les Prévotat et les Sandrin ont perdu leur seul fils, les Berthelot leurs deux fils et les Giton deux fils sur trois. Huit Chevillaises se sont retrouvées veuves, souvent avec de jeunes orphelins. La petite Louise ne connaîtra jamais son père, Auguste Joseph, soldat brancardier au 89<sup>e</sup> régiment d'infanterie, mort le 29 juillet 1917 soit huit mois avant sa naissance. Le séminaire des missions est aussi en deuil avec la perte de 51 spiritains.

Le 7 juillet 1923, le conseil municipal décide d'ériger un monument aux morts à la mémoire des habitants (15 de Larue et 8 de Chevilly) et des spiritains « Morts pour la France ». Celui-ci est inauguré le dimanche 16 novembre 1924 à côté de la mairie-écoles, entre les deux villages. Il consolide l'unité de la population des deux parties de la commune qui s'y rassemble pour pleurer ses disparus, morts durant cette guerre qui devait être « la der' des der' ».

Déplacé d'abord en 1966 sur le côté du nouvel hôtel de ville, place du Souvenir, le monument aux morts déménagera place de l'Église en 1986, sans sa partie haute qui sera remplacée par une sculpture de flamme en 1988. ●

Marc Ellenberger, archiviste municipal



Cérémonie au monument aux morts au début des années 1930 devant l'aqueduc de la Vanne. Le 6<sup>e</sup> à droite du monument est le Maire, Albert Thuret.



Cérémonie du 11 novembre 1984, place du Souvenir. De part et d'autre du monument : Gabriel Chauvet, maire honoraire, et le maire, Guy Pettenati. Au micro : Serge Pierre, président du Comité d'entente des anciens combattants.

(Collection : archives municipales)

27

découvertes

mémoire

## Handisports

# L'esprit d'ouverture

Du tir à l'arc au tennis de table en passant aujourd'hui par le judo et la natation. . . la pratique des sports s'ouvre aux handicapés. Une progression lente mais déterminée, conduite au fil des ans par l'Élan.



Le judo vient d'ouvrir sa pratique aux handicapés.

**T**out est parti d'un petit groupe d'amateurs de tir à l'arc. Regroupés au sein de l'Élan dans les années 70, ces passionnés, handicapés physiques, ont réussi à générer une dynamique autour d'eux avec leurs amis et leurs familles, jouant le rôle d'accompagnateurs. « *Paradoxalement, ce sont les valides qui sont ensuite venus se greffer. D'habitude c'est le contraire!* », souligne Raymond Hybois, président de l'Élan. Même si ces pionniers ont quitté Chevilly-Larue, d'autres sportifs handicapés, notamment non-voyants, ont rejoint la section à l'image de Bernard Gastrin et Didier Roulé qui figurent parmi les bonnes pointures nationales. « *J'ai toujours défendu l'idée que l'objectif est de pratiquer avec les valides* », explique Raymond Hybois. « *Les clubs handisports permettant d'acquérir le niveau et l'autonomie pour pouvoir intégrer les clubs existants* ».

L'idée a fait son chemin. Avant, pour pratiquer en compétition, il fallait être licencié à la fédération française handisport et les clubs devaient être composés de personnes handicapées. Ce n'est plus le cas. « *Le fait de jouer avec des valides m'apporte une motivation supplémentaire* », confirme Isabelle Dandjinou, sportive handisport à l'Élan tennis de table depuis l'année dernière. « *Cela me permet de persévérer sur mes points faibles comme le déplacement latéral* ». Licenciée IMC (Infirmes moteurs

cérébral), la pongiste a décroché la médaille d'or de sa catégorie il y a quelques années. « *Les vraies difficultés, ce sont les transports pour venir aux entraînements et trouver des partenaires.* »

## Reprendre confiance et autonomie

La section tennis de table héberge chaque année quatre à cinq compétitions du Comité départemental handisport. « *Il n'y a pas de marche à gravir pour accéder à la salle et les sanitaires sont adaptés* », explique Philippe Georges, l'entraîneur. « *Nous avons été équipés de tables sans barre transversale permettant une*

*pratique en fauteuil pour ces compétitions. Du coup, nous pouvons accueillir des joueurs aussi dans le club* ».

L'Élan omnisports est aujourd'hui reconnu par la fédération handisport. La jonction tant espérée avec les valides est opérationnelle. Du coup, d'autres sections ouvrent leur pratique aux handicapés. C'est cette année le cas du judo et de la natation qui viennent de créer des créneaux spécifiques. « *Nous proposons deux heures réservées aux handisports le samedi matin, encadrées par Jean-Marc, éducateur sportif et entraîneur du club* », explique Ghislaine Voivoditch, la présidente de la section natation. « *C'est une façon de reprendre confiance et autonomie dans un environnement maîtrisé. Nous espérons d'autres nageurs pour développer cet accueil.* » Même initiative du côté du judo, comme le souligne Louis Dieng, le président: « *Nous avons un judoka handisport qui participait aux séances collectives. Nous avons mis en place un créneau particulier avec un professeur spécialisé.* »

Une nouvelle dynamique est en marche, innovante et solidaire. Elle concerne encore peu de pratiquants mais le bouche à oreille devrait fonctionner. Faites passer! ●

Pierre Mitev

Renseignements auprès de l'Élan -  
56, avenue Franklin Roosevelt - 01 46 87 07 81

## Le chiffre du mois

# 21

Le 21 novembre, se tiendra l'assemblée générale annuelle de l'Élan. Certes, l'événement concerne au premier chef les quelque 2400 adhérents du club regroupant de très nombreuses disciplines pour des pratiques très diversifiées. Mais justement, cette diversification est le fruit d'un souci d'ouverture vers un public le plus large possible, notamment jeune. Au travers de la vie de l'Élan, c'est la majeure partie du sport chevillais qui s'organise, se structure, s'oriente... L'assemblée générale est l'occasion idéale de prendre part à cette vie. Pour que le sport ne se résume pas à son spectacle.

### Tennis

## À courts ouverts



**O**n a beaucoup joué fin septembre, à l'occasion de la première édition des portes ouvertes de l'Élan tennis. Surtout les plus jeunes avec le mini-tennis. Pour les autres, le menu plus qu'alléchant comprenait notamment quelques échanges avec les professeurs et les joueurs de l'équipe première qui se sont prêtés au jeu de façon fort sympathique. Le soleil était aussi de la partie. « *Peut-être même trop!* », s'amuse à dire Robert Chauvet, le président. « *S'il avait fait moins beau, le public serait peut-être davantage resté à Chevilly-Larue* ». Le prochain rendez-vous se déroulera sous une autre température, avec l'Open de février. En attendant l'entrée en lice, début avril, de l'équipe première pour le championnat pré-Nationale et le grand retour d'Alain N'Tamack, classé – 30, qui relance la course pour la montée en Nationale. ●

### Athlétisme

## L'esprit « Ekiden »

**B**elle participation de l'Élan athlétisme aux championnats de France Ekiden début octobre. Épreuve d'origine japonaise – en souvenir des messagers du XVI<sup>e</sup> siècle allant de ville en ville – l'Ekiden prend de l'ampleur au fil des années. Principale raison de cet engouement, les valeurs qu'il véhicule : solidarité et esprit d'équipe. « *L'athlétisme est malheureusement un sport très individuel* », souligne Jean-Louis Pellissat, l'entraîneur. « *L'entente entre les coureurs est excellente, l'Ekiden est simplement une occasion particulière de cultiver les liens.* » Le principe ? Un marathon effectué en relais de six coureurs (5 km, 10 km, 5 km, 10 km, 5 km et 7,195 km), soit un total 42,195 km. Avec près de 1000 participants et 158 clubs représentés, les championnats de France regroupaient l'élite de la discipline. L'équipe chevillaise, composée dans l'ordre de Stéphane Buet (17'44), Alain Cazemage (37'42), Mohamed Guerroudj (17'54), Joackim Wilson (36'36), Bertrand Nouvel (18'58) et Sylvain Leclancher (26'20), réalise 2h 35'14 et se classe 36<sup>e</sup>. Loin de son record 2007 (2h26'21), mais avec un meilleur classement puisqu'elle avait terminé 54<sup>e</sup>. Le titre revient cette année à l'AS Saint-Junien en 2 h 10'49. ●

## Coup de chapeau

**Manon et Chloé sont poussines à l'Élan gymnastique rythmique.** Jusque-là, rien de particulier à signaler. Après une première année au sein des ensembles, elles travaillent cette saison les enchaînements individuels. Bien! Et alors? Cela signifie que du haut de leurs sept ans, elles vont monter toutes seules – chacune leur tour – sur le praticable. Vraiment seules. Imaginez-les, hautes comme trois pommes, au milieu de la salle, devant très exactement 245 gymnastes venues de tout le Val-de-Marne, un jury, un public, leurs professeurs, leur famille et peut-être même des photographes et journalistes. Il faut avoir une sacrée assurance! Baptême du feu prévu fin octobre, lors de la compétition départementale organisée par l'Élan au parc des sports. Résultats dans le prochain numéro. Quels qu'ils soient, chapeau Manon Ziegelmeier et Chloé Amah. Quel cran !

# 29

# sports

## Pharmacies de garde de jour

### Dimanche 9 novembre

**Bonodeau**  
41, avenue du  
Parc des sports  
Fresnes  
01 42 37 43 31

### Pong

7, avenue Aristide  
Briand  
L'Hay-les-Roses  
01 46 64 47 09

### Ghemri

25, boulevard  
de Stalingrad  
Thiais  
01 46 80 07 29

### Mardi 11 novembre

**Medioni**  
89, boulevard  
Jean Jaurès  
Fresnes  
01 46 66 10 47

### Pecouyoul

108, rue  
de Chevilly  
L'Hay-les-Roses  
01 46 87 70 56

### Denimal

Centre  
commercial Belle  
Épine  
RDC - Porte 3  
Thiais  
01 56 70 01 48

### Dimanche 16 novembre

**Dechamps**  
Centre  
commercial de la  
Croix du sud  
Chevilly-Larue  
01 45 47 80 05

### Lernould

Rue de l'Abreuvoir  
Rungis  
01 46 86 29 03

### Dimanche 23 novembre

**Demantke**  
7, rue Léon Blum  
L'Hay-les-Roses  
01 43 50 86 84

### Lavacquery

16-18, place  
Louis XIII  
Rungis  
01 46 86 19 00

### Roussel

273, avenue de  
Fontainebleau  
Thiais  
01 45 60 44 14

### Dimanche 30 novembre

**Nsangu Akwa**  
15, rue du  
Docteur Calmette  
L'Hay-les-Roses  
01 46 60 95 47

### Vandercruyssen

4, avenue  
Édouard Herriot  
Fresnes  
01 42 37 66 50

**Pour le service  
pharmaceutique  
de nuit s'adresser  
au commissariat  
17 ou 01 49 08 26 00**

## Encombrants

## Prochaines collectes

**Secteur 1 : 3 décembre**

**Secteur 2 : 19 novembre**

**Secteur 3 : 26 novembre**

► Si vous ne connaissez pas votre secteur, appelez le n° vert du service municipal de l'Environnement : 0 800 094 550 (appel gratuit à partir d'un poste fixe).

► Le calendrier complet de l'année 2008 est disponible en téléchargement sur : [www.ville-chevilly-larue.fr/rubrique Environnement](http://www.ville-chevilly-larue.fr/rubrique%20Environnement)

## Médecin de garde

Amicale des médecins généralistes de Chevilly-Larue, Fresnes, L'Hay-les-Roses et Rungis (AMG12)

**Tél. : 01 46 63 72 17**

**Semaine : de 20 h à minuit - Week-end et jours fériés : de 8 h à 20 h  
En dehors de ces horaires, contactez le 15 (en cas d'urgence seulement)**

## Le standard bronchiolite est ouvert

Le réseau bronchiolite d'Île-de-France met en place une permanence téléphonique durant la période hivernale. Des standardistes spécialisés vous communiqueront les coordonnées de médecins disponibles 7j/7 et des kinésithérapeutes dont les cabinets sont ouverts les week-ends et jours fériés.

► Standard des kinésithérapeutes : 0 820 820 803. Vendredi et veille de jours fériés de 12 à 20 h, samedi et dimanche de 9 à 19 h.

► Standard des médecins : 0 820 800 880. 7j/7, de 9 à 23 h.  
[www.reseau-bronchio.org](http://www.reseau-bronchio.org)

## Recherche bénévoles



Le Comité du Val-de-Marne de la Ligue Contre le Cancer recherche des bénévoles pour écouter et accompagner les malades en milieu hospitalier (CHU Henri Mondor / CHI Créteil / CHU Bicêtre). Engagement de nos bénévoles : une demi-journée par semaine. Formation assurée.

► **Contacts : 01 48 99 48 97 ou 06 07 97 55 96 (M<sup>me</sup> Marion)**  
[www.ligue-cancer.asso.fr](http://www.ligue-cancer.asso.fr)

## État civil

Du 1<sup>er</sup> au 30 septembre 2008

### Naissances

Mélanie Vallathesar  
Adja Touraille  
Néfissa Touraille  
Yanis Rafqi  
Léa Maret  
Mianta  
Raharintseheno  
Fatima Ghalid  
Mathilde Jezowski  
Naoko Gazeuse-Dos  
Reis Fiaes  
Maxime Brunet  
Inès Linuesa  
Ewen Moisan  
Kidane Fontubier

Julien Gillebeert  
Abbie Blanchard  
Riyan Rokia  
Clara Porino  
Mathis Pivert  
Anaëlle Dufour  
Gloria Lokoungan  
Aaron Ouaki  
Lorenzo Giovannangeli  
Rayan Amaouche

### Mariages

- Valérie Gabon  
et Philippe Testu  
- Alexandra d'Erfurth  
et Sébastien

Frackowiak  
- Isabelle Kovacs  
et François Billerot

### Décès

- Olga Calcina  
- Charles Laronche  
- Renée Ponchel  
- Antoinette Sahakian  
- Raymond Fèvre  
- Jean-Jacques Bidault  
- Andrée Duval  
- André Royer  
- Guiseppina  
Pola-Sibillini

## Élections

## Inscrivez-vous sur les listes électorales

Les ressortissants français qui souhaitent s'inscrire sur les listes électorales doivent se présenter en mairie au plus tard le 31 décembre munis de pièces justificatives. Les personnes qui, pour une cause indépendante de leur volonté, ne peuvent se présenter elles-mêmes, peuvent adresser leur demande par courrier ou se faire représenter par un tiers dûment mandaté. Les personnes atteignant l'âge de 18 ans entre le 1<sup>er</sup> mars 2008 et le 28 février 2009 sont inscrites d'office sur les listes électorales de leur commune de résidence. Si vous êtes dans ce cas mais que mi-décembre, la mairie ne vous a pas informé de votre inscription d'office, vous devez vous manifester auprès d'elle au plus tard le 31 décembre. Les ressortissants des autres États membres de l'Union européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires pour voter lors des élections européennes et municipales.

► **Renseignements : service Élections en mairie (88, avenue du général de Gaulle / 01 45 60 19 18 ou 01 45 60 18 61)**

## Offres d'emploi

# La ville de Chevilly-Larue recrute

- ▶ Un cuisinier pour un remplacement
- ▶ Un directeur de cabinet du Maire
- ▶ Un éducateur de jeunes enfants
- ▶ Un chef du service bâtiments – ingénieur ou technicien territorial – à la direction des Services techniques
- ▶ Des intervenants à l'accompagnement scolaire pour l'année scolaire 2008/2009 pour le service municipal de la Jeunesse

Envoyer CV et lettre de motivation à : Monsieur le Maire  
88, avenue du Général de Gaulle - 94 669 Chevilly-Larue cedex  
Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur [www.ville-chevilly-larue.fr](http://www.ville-chevilly-larue.fr) dans la rubrique « Offres d'emploi ».  
Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).

## La Caf modifie ses horaires

Dans le cadre d'une restructuration interne de la Caf du Val-de-Marne visant à améliorer ses services, certains lieux d'accueil de la Caf fermeront provisoirement leurs portes. Celui de Thiais, duquel dépendent les allocataires de Chevilly-Larue, sera fermé le jeudi toute la journée jusqu'au 31 décembre. Les autres jours, il restera ouvert aux horaires habituels.

- ▶ Caf de Thiais - 15-23, rue Gustave Léveillé. Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 (sauf jeudi). Informations : 0820 25 94 10 ou [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

## La Poste à proximité

Bureau de poste	Coordonnées	Horaires d'ouverture	
		Semaine	Samedi
Cœur de Ville	4, rue de Provence (01 57 02 13 80)	De 8 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 19 h	De 8 à 12 h
Agence postale communale	En mairie (88, avenue du Général de Gaulle) (01 45 60 19 98)	Lundi, mercredi et jeudi : de 9 à 12 h et de 14 à 17 h 30 Mardi : de 14 à 18 h 30 Vendredi : de 9 à 12 h et de 14 à 17 h	De 9 à 12 h
MIN (zone hors péage)	22, rue du Séminaire (01 45 12 28 50)	De 9 à 18 h	Fermée

## Le CBE lance le programme *Mobilité*

Le Comité de Bassin d'Emploi du sud val-de-marnais (CBE Sud 94) lance le programme *Mobilité* en partenariat avec l'association Icare. Il a pour but d'améliorer l'accessibilité du bassin d'emploi aux personnes en situation de mobilité réduite. Ce programme, qui s'adresse aux communes et aux entreprises, propose d'évaluer les besoins en matière d'accessibilité du territoire et d'accompagner les entreprises dans l'intégration de collaborateurs en situation de handicap.

- ▶ Contact : [www.cbe-sud94.org](http://www.cbe-sud94.org)

## Permanences impôts

- ▶ Sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 15 au Centre des Impôts (4, rue Dispan à L'Hajj-les-Roses - 01 49 08 88 00)

## Permanences du correspondant du parquet

- ▶ Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis de chaque mois de 13 à 15 h (2 bis, rue du Berry - 06 18 42 04 84)

## Un avocat à votre écoute :

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais en mairie :

- ▶ les 3 premiers samedis du mois de 9 à 10 h
- ▶ les 2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> samedis du mois de 9 à 11 h

## Rencontrer une assistante sociale

- ▶ Prenez rendez-vous au 01 49 84 09 05 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit en mairie tous les jeudis matin

Aide à l'amélioration de l'habitat

## Codal-pact 94

- ▶ Permanences le premier jeudi de chaque mois en mairie de 10 à 12 h. Il est impératif de prendre rendez-vous en téléphonant au 01 45 17 93 43

Logement

## Permanences de la CNL

La Confédération nationale du logement est à la disposition des locataires, des copropriétaires ou des accédants à la propriété confrontés à des difficultés liées au logement : charges, sinistres, conflits entre propriétaires et locataires ou syndics... Sur rendez-vous aux dates ci-dessous ou rendez-vous personnalisé en cas d'urgence (01 43 91 11 11)

Permanences pour le locatif et les rapports locatifs :

- ▶ tous les mercredis de 16 à 18 h
- ▶ les 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> jeudis du mois de 16 à 18 h
- ▶ 27, avenue Lucien Français à Vitry-sur-Seine (derrière la mairie, escalier 2)

## Permanences de la Chambre syndicale des propriétaires et copropriétaires (CSPC)

Une équipe de juristes spécialisés et bénévoles de la Chambre syndicale des propriétaires et copropriétaires de France (CSPC) vous reçoit pour vous renseigner, vous conseiller et vous aider à régler tous vos problèmes immobiliers et de copropriété :

- ▶ tous les lundis de 10 à 12 h 30 sans rendez-vous  
145, rue de Paris à Charenton-le-Pont (rez-de-chaussée, au fond du jardin à droite) - Métro : Liberté - Bus 111 ou 180  
01 58 88 08 08 - [cspcfrance@orange.fr](mailto:cspcfrance@orange.fr) - [www.cspc.asso.fr](http://www.cspc.asso.fr)

## Permanences de l'ARSS

L'Association des Résidents Sorbiers-Saussaie (ARSS) s'adresse aux locataires des Sorbiers-Saussaie (Icade ou Opac) qui rencontrent des problèmes de voisinage ou envers leur bailleur (01 45 12 91 52).

- ▶ Permanence sans rendez-vous tous les lundis de 17 à 19 h (sauf vacances scolaires) à la Maison pour tous - 23, rue du Béarn

## Permanences CNL Sorbiers-Saussaie OPAC et Icade

- ▶ Les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis du mois, de 18 à 19 h (sauf vacances scolaires).